

En s'efforçant de répondre au besoin primordial de l'Esquimau,—soit la sauvegarde de sa vie,—le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien entretient assez régulièrement des rapports avec la plupart d'entre eux, même si un grand nombre ont gardé leurs habitudes de vie nomade. Toute la gamme des services sociaux dont bénéficient tous les Canadiens est également offerte aux Esquimaux. Les soins médicaux mis à leur disposition par le passé se reflètent dans le taux annuel d'accroissement naturel qui est de 3 à 4 p. 100. Ainsi, on prévoit que, d'ici à 20 ans environ, la population esquimaude aura doublé. La taille grandissante de la famille et la tendance générale à s'établir dans des localités fixes dans plusieurs régions ont créé une demande de logements permanents. En vertu d'un programme de prêts et de subventions établi en 1959, on encourage l'Esquimau à devenir propriétaire de sa maison. Une subvention variant de \$1,000 à \$2,000, suivant les dimensions de la maison, couvre une partie du coût de la construction et le propriétaire peut emprunter le solde de la Caisse de prêts aux Esquimaux et le rembourser à des conditions proportionnées à son revenu. Le coût global de la maison se trouve réduit s'il participe à sa construction. Grâce à ce programme, on a pourvu aux nécessités du logement pour plus de 1,000 familles esquimaudes; mais, pour remédier à une situation toujours aussi urgente, on a établi, vers la fin de 1965, un nouveau programme de quatre ans visant la construction de logements à location. Le nouveau programme prévoit la construction au cours des cinq prochaines années de 1,600 maisons au coût de 12 millions de dollars. Ces maisons auront jusqu'à trois chambres à coucher et la location comprendra les meubles essentiels, le chauffage, et l'électricité, ainsi que les services d'eau, d'égout et de disposition des ordures ménagères. Le loyer variera suivant les moyens de chaque famille et le solde sera absorbé par le gouvernement. Les locataires seront crédités pour le travail de construction ainsi que pour l'entretien et l'amélioration de la maison. En outre, pour permettre à la famille de devenir propriétaire de sa maison, le tiers du loyer déjà versé peut s'appliquer au prix d'achat de la maison.

En deuxième lieu, l'Esquimau a besoin d'instruction et de formation, afin de pouvoir faire concurrence sur le marché du travail, et pour que les intéressés et les doués puissent occuper leur place comme chefs de file dans leur localité ou ailleurs, ou encore afin de rendre plus satisfaisante et plus agréable la vie de ceux qui s'en tiendront à la tradition. Le nombre d'écoles dans le Nord a passé de 11 en 1952 à 64 à la fin de 1965 et un programme de construction scolaire (écoles primaires, secondaires, professionnelles et maternelles) est en voie d'exécution. D'ici à 1971, on prévoit la construction de 132 nouvelles classes, 64 salles auxiliaires, et 54 classes de remplacement, ainsi que des aménagements destinés au logement de 1,550 étudiants pensionnaires et quelque 200 membres du personnel attaché aux écoles. Plus de 3,000 jeunes Esquimaux fréquentent les 64 écoles actuelles qu'ils partagent avec tous les autres enfants qui habitent le Nord. Plus de 85 p. 100 de la population d'âge scolaire des Territoires du Nord-Ouest fréquentent actuellement l'école. Des comités d'enseignants expérimentés du Nord ont modifié les programmes scolaires provinciaux afin de les adapter aux besoins et aux connaissances des élèves de cette région. Un nombre considérable de manuels et de cours de formation générale ont été adaptés aux conditions de vie des régions septentrionales et, de plus, on a inventé une orthographe uniforme en caractères romains pour la langue esquimaude. Des étudiants esquimaux se trouvent dans toutes les années du secondaire dans le district de Mackenzie et quelques-uns au niveau du secondaire dans la partie est de l'Arctique. Le conseil des Territoires du Nord-Ouest a approuvé, en 1963, un programme de subventions et de prêts pour l'enseignement universitaire destiné à des étudiants esquimaux, indiens ou blancs qui ont les aptitudes requises, dans le but de leur assurer une instruction avancée. Les cours de formation professionnelle de n'importe quel niveau, avec l'aide financière complète, sont à la disposition des Esquimaux soit dans les institutions situées dans les Territoires du Nord-Ouest ou, en vertu d'ententes, dans les différents instituts techniques provinciaux. A l'heure actuelle, 400 Esquimaux profitent de ce plan. Afin de fournir plus d'ouvriers spécialisés et d'élever le niveau de l'effectif ouvrier dans les régions septentrionales, on a mis sur pied, en 1964, un programme d'apprentissage; une trentaine d'Esquimaux apprennent de cette façon des métiers spécialisés. Des agents de sélection et de placement travaillent dans les cinq